



AU CENTRE CULTUREL FRANÇOIS-VILLON

Vous n'êtes pas un professionnel de l'art, mais un amateur passionné. Vous avez envie de partager vos œuvres, vos émotions, vos parcours....

Le Centre Culturel François-Villon vous offre un espace de 2 salles (cafétéria et pièce attenante) pour accrocher vos toiles, vos photos, vos poèmes, vos montages et pour organiser votre propre vernissage.

Pendant 12 jours, vos œuvres seront visibles par tous nos adhérents et vos amis. Vous pouvez bien sûr exposer à plusieurs si vous le souhaitez, ou nous présenter un artiste amateur de vos connaissances !

Notre objectif : mettre en lumière ce qui se cache dans l'ombre !

Si ce projet vous tente, lisez notre charte pour en savoir plus !



CENTRE CULTUREL FRANÇOIS-VILLON
4 RUE TALMA ● 95880 ENGHEN-LES-BAINS
WWW.CCFV.FR ● TÉL. 01 34 12 85 89



Enghien
LES BAINS

OBJECTIFS :

Valoriser et encourager des pratiques artistiques amateurs. Donner aux adhérents la possibilité de partager leurs créations artistiques, culturelles. Faire du Centre un véritable lieu d'échanges culturels ouvert.

LIEU :

Cafétéria et pièce contigüe

DÉROULEMENT :

Un jeudi tous les 15 jours, un(e) adhérent(e) installe son exposition pour 12 jours. Le vendredi soir il organise son vernissage. Le mercredi avant l'exposition suivante, il démonte ses œuvres.

CHARTE :

L'adhérent s'engage

- À prendre soin des locaux,
- À tenir compte des consignes qui lui auront été données
- À remplacer ce qu'il aurait abîmé,
- À utiliser avec soin les modules d'accroche du centre,
- À nettoyer les locaux après le vernissage et le démontage de son exposition,
- À veiller à la sécurité des usagers de la cafétéria (absence de produits ou d'objets dangereux)
- À respecter la tranquillité des habitants de l'immeuble.

En cas de manquement, la direction du centre peut décider du démontage de l'exposition.

QU'EXPOSE-T-ON ? :

Des œuvres à accrocher (peintures sur des supports variés, des photos, des poésies... pas d'œuvres à poser qui nécessitent un support) autour d'un thème, de techniques ou simplement d'un état des lieux d'une production artistique. En plus de ces expositions, deux fois par an, une exposition thématique de photos est organisée, ouverte à tous.

QUI EXPOSE ? :

Les adhérents en priorité mais aussi des personnes parrainées par des adhérents ou le comité artistique (pour les non adhérent, une adhésion de 20€ au Centre vous sera demandée). **Ceux qui souhaitent présenter leurs œuvres au CCFV, envoient leur demande au comité artistique du Centre, avec les photos (papier ou courrier numérique) de ce qu'ils souhaitent exposer.** Le comité établit ses choix et fixe le planning. Le comité souhaite varier les thèmes présentés et certaines demandes peuvent être refusées ou différées pour répondre à ce souhait. La personne qui expose est responsable matériellement, civilement et pénalement de ce qu'elle expose.

NB :

Certaines œuvres peuvent être refusées en raison de leur caractère insultant ou inapproprié. L'objectif des expositions pour l'adhérent est de se faire connaître, de partager ses œuvres, de créer des moments culturels et conviviaux mais en aucun cas de transformer le CCFV en un magasin d'art.

Pour toute information complémentaire :

www.ccfv.fr / 01 34 12 85 89 ou par mail : c.ah-ti@ccfv.fr



ADHÉSION AU PROGRAMME EXPOSEZ-VOUS !

MERCI D'ÉCRIRE EN LETTRES MAJUSCULES.

Nom : Prénom :

Tél : Adresse mail :

Enghiennois : Oui / Non

Adhérent CCFV Oui / Non

Si non, fournir la lettre de présentation ou mail de l'adhérent parrain, ainsi que 20€, pour l'adhésion au Centre.

Nombre de personnes invitées pour le vernissage :

JE M'ENGAGE :

- À prendre soin des locaux,
- À tenir compte des consignes qui m'auront été données
- À remplacer ce que j'aurais endommagé,
- À utiliser avec soin les modules d'accroche du centre,
- À nettoyer les locaux après le vernissage et le démontage de mon exposition,
- À veiller à la sécurité des usagers de la cafétéria (absence de produits ou d'objets dangereux)
- À respecter la tranquillité des habitants de l'immeuble.

En cas de manquement à une de ces consignes, j'ai bien compris que la direction du Centre peut décider du démontage de mon exposition.

Je suis responsable matériellement, civilement et pénalement de ce que j'expose.

Je pourrais solliciter les conseils de l'équipe du Centre pour l'accrochage de mes œuvres.
J'accepte que des clichés de mes œuvres soient diffusés sur les comptes Facebook, Instagram, Pinterest, et le site web du Centre Culturel François-Villon.

Le montage de mon exposition aura lieu le jeudi (*sauf le 1^{er} novembre : montage*), le vernissage le vendredi soir, jusqu'à 21h et le démontage aura lieu le mercredi (*sauf le 1^{er} mai*) avant 20h.

DISPONIBILITÉS (*raier les impossibilités*) :

- | | |
|--|--|
| > Du jeudi 20 septembre au mercredi 3 octobre 2018 | > Du jeudi 24 janvier au mercredi 6 février 2019 |
| > Du jeudi 4 au mercredi 17 octobre 2018 | > Du jeudi 7 au mercredi 20 février 2019 |
| > Du jeudi 18 au mercredi 31 octobre 2018 | > Du jeudi 21 février au mercredi 6 mars 2019 |
| > Du vendredi 2 (<i>montage et vernissage dans la même journée</i>) au mercredi 14 novembre 2018 | > Du jeudi 7 au mercredi 20 mars 2019 |
| > Du jeudi 15 au mercredi 28 novembre 2018 | > Du jeudi 21 mars au mercredi 3 avril 2019 |
| > Du jeudi 29 novembre au mercredi 12 décembre 2018 | > Du jeudi 4 au mercredi 17 avril 2019 |
| > Du jeudi 10 au mercredi 23 janvier 2019 | > Du jeudi 18 au mardi 30 avril 2019 |
| | > Du jeudi 2 au mercredi 15 mai 2019 |
| | > Du jeudi 16 au mercredi 29 mai 2019 |

Vous pouvez envoyer votre demande par mail à Cléa : c.ah-ti@ccfv.fr

DATE ET SIGNATURE :

